

Annexe 1 : Fiche de prix

PRIX DE CESSION

PPI 2007-2014/2015-2019/2020-2024

Convention opérationnelle signée avec COMMUNE DE AULNOYE-AYMERIES

Site Quartier de la gare et de l'hôtel de ville à AULNOYE-AYMERIES (OP 1843 - OT 5488)

Fiche cession n° 1667

Fin de portage : 10/03/2026
Etat financier arrêté à la date du : 31/03/2026
Etabli le : 24/04/2026
Valable jusqu'au : 23/04/2027

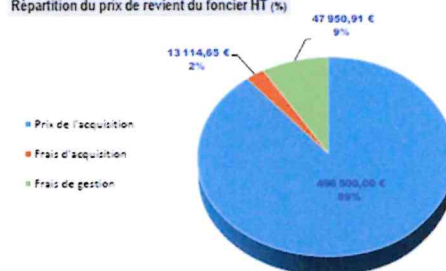


SYNTHÈSE FINANCIÈRE DE L'INTERVENTION DE L'EPF

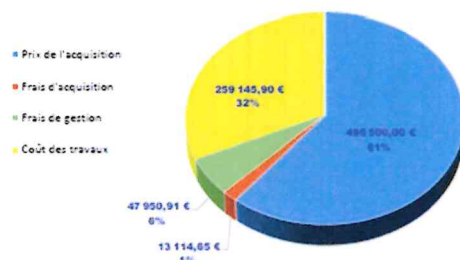
Acquisition	509 614,65 €
Indemnité de délocalisation et/ou d'éviction commerciale	- €
Frais de gestion (dont 13 802,18 € de Taxes Foncières)	47 950,91 €
Travaux - Au final	259 145,90 €
PRIX DE REVIENT HT	816 711,46 €
Décote additionnelle / minoration foncière	- €
Aide travaux	259 145,90 €
PRIX DE CESSION HT	557 565,56 €
TVA	104 204,70 €
PRIX DE CESSION TTC	661 770,26 €

Montant de l'aide accordée par l'EPF	259 145,90 €
soit une décote foncière de	0%
soit une décote travaux de	100%

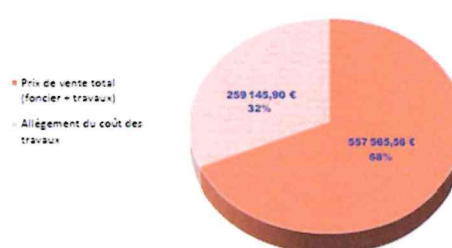
Répartition du prix de revient du foncier HT (%)



Répartition du prix de revient total HT (%)



Allègement appliqué sur le prix de cession total HT (%)





PRIX DE CESSION

PP 2007-2014/2015-2017/2020-2024
Convention opérationnelle signée avec COMMUNE DE AULNOYE-AYMERIES
Site Quartier de la gare et de l'hôtel de ville à AULNOYE-AYMERIES (OP 1843 - OT 5488)
Date cession n° 1667

Fin de portage : 31/03/2026
Etat financier arrêté à la date du : 24/04/2026
Établi le : 23/04/2027
Valable jusqu'au :

Identification des biens		11993		11994		11995		11996		12249		12250		12251	
		N° Bien	Changement de nature ?	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Nature du bien			Acquisition soumise à TVA ?												
Nature du bien															
Cession du bien															
Cession à quel prix ?															
Cadastré															
Superficie															
Commune de															
Rue															
Date de l'acquisition															
Prix de l'acquisition															
Frais d'acquisition															
Frais de gestion (dont 13 802,18 € de taxes foncières)															
Produits															
Prix de revient du portage forcé HT															
Forfait frais complémentaires*															
Sous total : Prix de revient du foncier avec frais complémentaires															
Montant des travaux au total															
Prix de revient TOTAL HT															
Allègement du coût du portage forcé HT															
Allègement du coût des travaux ***															
Prix de vente total HT (Foncier + Travaux)															
Base TVA = Prix de cession HT															
Base TVA = Marge															
TVA sur Prix total 20%															
TVA sur Marge 20%															
Prix de cession TTC															

* Les frais complémentaires sont les frais et dépenses engagés par l'EPF ou mis à sa charge entre le jour où le prix de revient a été arrêté et le jour de signature de l'acte de vente. Ils sont évalués forfaitairement à 1,5 % ou 0,6 % du prix de revient du portage forcé HT (en fonction de la nature du bien cédé : bâti ou non bâti) si la cession se réalise dans le délai d'un an à compter de la date où il a été calculé.

** Vente au prix de revient

*** Sachant que dans le cadre du PPI 2015-2019, l'EPF est intervenu en travaux de déconstruction du site, finances intégralement sur ses fonds propres

Annexe 2 : Liste des parcelles

SECTION	NUM	SURFACE TOTALE	SURFACE A CEDER
AP	116	714 m ²	714 m ²
AP	117	233 m ²	233 m ²
AP	118	360 m ²	360 m ²
AP	119	372 m ²	372 m ²
AP	120	591 m ²	591 m ²
AP	121	250 m ²	250 m ²
AP	122	293 m ²	293 m ²
AP	123	326 m ²	326 m ²